

# Une relation en devenir

Hier, une délégation économique turque emmenée par le ministre des Finances, Mehmet Simsek, a rencontré le ministre de l'Economie, Jeannot Krecké, afin de discuter des opportunités entre les deux pays. Après le rendez-vous à la Chambre de commerce, le ministre turc a rencontré son homologue luxembourgeois, Luc Frieden, et le Premier ministre, Jean-Claude Juncker.

■ «Le Luxembourg et la Turquie ont une relation qui a été négligée par tous les deux pays. C'était une erreur», a souligné hier le ministre de l'Economie, Jeannot Krecké, prônant un renforcement des liens politiques et économiques avec la Turquie. Suite à la visite économique en septembre dernier, les relations commerciales entre les deux pays se sont raffermies et sont en train de prospérer, ont soutenu de concert Jeannot Krecké, Mehmet Simsek et Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de commerce.

La délégation turque a emmené seize entreprises et cet engagement a été réciproque puisque 40 entreprises du Luxembourg et de la Grande Région ont participé à la rencontre de *matchmaking* débouchant sur 450 entretiens.

La Turquie représente le 17<sup>e</sup> partenaire en matière d'exportation et le 27<sup>e</sup> en volume d'importation pour le Luxembourg, a rappelé Pierre Gramegna. Les échanges économiques pourraient néanmoins être meilleurs, avoue



Jeannot Krecké signe le livre d'or de la Chambre de commerce sous les yeux de Pierre Gramegna et Mehmet Simsek (Photo: Eric Brausch)

le ministre turc, qui souligne que le volume d'échanges est très volatil entre les deux pays: en 2008, il pointait à 102 milliards de dollars. Certaines entreprises luxembourgeoises sont présentes en Turquie comme ArcelorMittal, Luxlait et Paul Wurth ainsi que Dexia. Par ailleurs, Cargolux vole aussi vers la Turquie. Du côté turc, la Garanti Bank dispose d'une filiale au Grand-Duché et de nombreux fonds sont cotés à la Bourse de Luxembourg, notamment.

Le président de l'agence nationale d'investissement ISPAT, Alpasian Korkmaz, et le ministre ont présenté un tableau très lissé et

très positif de la Turquie et de ses opportunités.

## Une population qui rajeunit

Le pays compte environ 72 millions de personnes et dispose de la seule population en Europe qui rajeunit – en effet, la moyenne d'âge est de 28 ans et 65 % de la population est plus jeune que 34 ans. Par ailleurs, le pays a fortement investi dans ses infrastructures et dans son éducation tout en jugulant l'inflation et la dette publique, assure le ministre turc.

Effectivement, le pays est passé du 60<sup>e</sup> rang au 15<sup>e</sup> en ce qui

concerne les opportunités pour les investisseurs en six ans et les investissements directs étrangers sont passés de 2,8 milliards en 2004 à 22 milliards en 2007, souligne Alpasian Korkmaz.

Le Luxembourg peut profiter du potentiel de croissance, proche d'un pays émergent, selon les officiels turcs, et le Grand-Duché peut soutenir la Turquie avec ses connaissances dans la finance, notamment. Mais les possibilités ne s'arrêtent pas là. Tout comme le Luxembourg est une porte pour le reste de l'Europe, la Turquie peut être un *hub* pour accéder à de nombreux pays, souligne le mi-

nistre turc des Finances. «Nous devons toutefois faire encore plus», souligne Mehmet Simsek.

La question de l'adhésion à l'Union européenne ne pouvait pas être ignorée. La délégation a souligné hier que l'Union a déjà fortement soutenu la Turquie mais le pays s'attend toujours à un traitement équitable sur la question. «Je saluerai la Turquie en tant que membre de la famille européenne», a souligné pour sa part Jeannot Krecké. Selon lui, la Turquie est aussi la clé pour assurer la diversité de l'approvisionnement énergétique.

■ Ronny Wolff

## Luxembourg-Turquie

### Nouvel accord fiscal

Hier, le ministre des Finances, Luc Frieden, et son homologue turc, Mehmet Simsek, ont signé un avenant à la Convention de 2003 visant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et la fortune. L'avenant prévoit l'échange d'informations sur demande et dans des cas individuels entre les administrations fiscales des deux pays. Le Luxembourg porte ainsi à dix-huit le nombre de conventions de non-double imposition conformes au modèle de l'OCDE. La Turquie est le douzième pays-membre de l'OCDE avec lequel le Luxembourg vient de mettre à jour ses conventions.